



Pourquoi ne pas faire un bon régime.

**Madame, Monsieur,**

La quasi totalité des habitants du territoire ont adopté le geste du tri, et nous vous en félicitons. Seuls quelques ultimes réfractaires refusent de trier et continuent à altérer le travail de leurs voisins trieurs, heureusement ils sont de moins en moins nombreux.

Les résultats parlent d'eux-mêmes avec une augmentation de 2001 à 2003 de 15,75% de la quantité d'emballages trié par habitant et par an, de 42,4% pour le papier et de 11,35% pour le verre.

Pour éviter les erreurs, en cas de doute, nous vous demandons de mettre le déchet dans la poubelle habituelle, puis de vous renseigner sur la possibilité de le recycler.

Tout comme les emballages, le tonnage d'ordures ménagères collectées est également en augmentation et vient ternir le bilan de la collecte sélective.

Nous devons continuer à trier et encore améliorer notre geste pour toujours faire mieux. Parallèlement à cela, l'objectif est maintenant de réduire la quantité d'ordures ménagères que nous produisons.

L'amélioration de la qualité de notre tri, accompagné d'une baisse de la quantité d'ordures ménagères produites seront les garanties de la maîtrise des coûts et d'un plus grand respect de l'environnement.

**La Commission environnement**

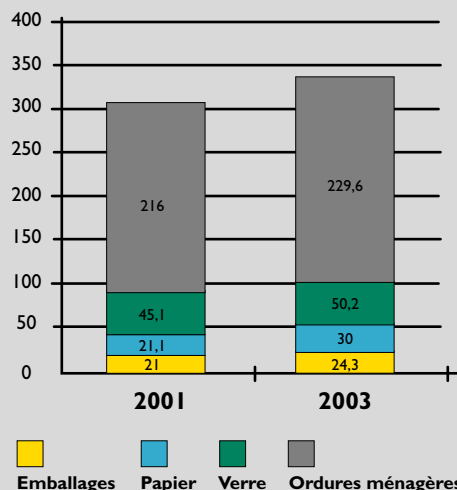
*"Je trie, tu tries... On recycle !"*

## Un Comparatif prometteur

➔ Nos efforts de tri payent ! En effet entre 2001 et 2003, tous les ratios de collecte de matériaux recyclables ont augmenté de plusieurs kilogrammes. Cela veut dire que chacun de nous a trié, en moyenne, 3,3 kg d'emballages en plus en 2003 par rapport à 2001, mais aussi près de 9 kg de papier et 5 kg de verre, soit en tout 17,3 kg de recyclables supplémentaires. **Ces résultats sont bons et peuvent encore être améliorés, alors continuons !**

➔ Malheureusement dans le même temps, la production d'ordures ménagères par habitant a elle aussi

**Evolution des déchets collectés**  
(en kg / hab. / an)



augmenté pour passer de 216 kg en 2001 à plus de 229 kg en 2003. Ces chiffres sont à relativiser puisque entre 2001 et 2003 la population a augmenté.

**Maintenant que le geste de tri est adopté par une grande majorité, essayons de réduire notre production de déchets non recyclables, par exemple en compostant les déchets organiques ou en remplaçant des emballages non recyclables (bouteille d'huile plastique) par des emballages recyclables (bouteille d'huile en verre).**

# Quel est l'avenir des emballages que nous trions ?



● En France, sur les 12 derniers mois, ce sont 164 900 t de plastique qui ont été recyclées.

● Chaque tonne d'emballages en carton recyclé fait économiser 2,5 tonnes de bois pour la fabrication de nouveaux cartons.

● Chaque tonne de plastique recyclé permet d'économiser 700 kg de pétrole brut.

## Objets Recyclés

● En recyclant l'aluminium, on économise les ressources naturelles et 95% de l'énergie nécessaire pour fabriquer l'aluminium de première fusion.

● L'acier se recycle à 100 %, chaque tonne d'acier recyclé permet d'économiser 1 tonne de minerai de fer.

● Le verre est un matériau indéfiniment et à 100% recyclable.

● 1 tonne de brique alimentaire recyclée = économie de 2 tonnes de bois.

# Vrai / Faux



• **Tous les matériaux ne se recyclent pas indéfiniment.**

**VRAI** : le carton ne se recycle qu'une dizaine de fois, ensuite les fibres sont trop fragiles. A l'inverse, le verre est le champion puisqu'il se recycle à l'infini.

• **Les boîtes en plastique de mes pâtisseries et de mes gâteaux peuvent être recyclées.**

**FAUX** : ces plastiques aussi appelés « blisters » sont contaminés par un corps gras et ne sont pas recyclables actuellement. Je les dépose avec mes ordures ménagères. (sac noir)

• **Les bombes aérosols ne se recyclent pas.**

**FAUX** : ces emballages, généralement en aluminium, sont parfaitement recyclables. Avec l'aluminium recyclé, nous pouvons fabriquer des pièces de voiture, des semelles de fer à repasser ou encore des pièces de vélo.

• **Les films plastiques des packs d'eau, comme les sacs de caisse, ne sont pas recyclables.**

**VRAI** : ces plastiques fins doivent être mis dans votre poubelle habituelle.

## Le compostage, quoi de plus naturel !

Depuis le printemps 2001, vous avez été 440 à retirer des composteurs. Cette opération de promotion du compostage individuel est très bien accueillie et a permis d'équiper environ 10,25 % des foyers du territoire.

On estime ainsi la quantité de déchets organiques détournés de la poubelle habituelle par les foyers équipés à environ 80 tonnes par an.

**Si, vous aussi, vous souhaitez participer à l'opération et produire votre propre compost, vous pouvez contacter le service environnement au : 02 47 29 81 01**



### CONSEILS PRATIQUES

## Quelques conseils pour faire encore mieux



**Merci d'utiliser les sacs jaunes translucides pour faire votre tri.**

Ces sacs sont disponibles gratuitement auprès de votre mairie. L'utilisation d'autres sacs, même leur ressemblant, pose problème : confusions lors de la collecte, et des problèmes techniques sur la chaîne de tri.



**Merci de sortir votre caissette verte régulièrement.** Les semaines impaires, elle peut également servir à y déposer vos journaux, magazines, prospectus.



**Les bouteilles d'huile en plastique comme les boîtes à œufs et les barquettes en polystyrène ne sont pas recyclées.** En revanche, les bouteilles d'huile en verre et les boîtes à œufs en carton sont recyclables. Ce sont des exemples parmi tant d'autres...



Ne pas laisser de restes alimentaires dans les boîtes de conserve, cependant **il est inutile de les laver ou de retirer les étiquettes.** En effet, il suffit de retirer le plus gros des déchets.

## Des questions / Des suggestions



N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions, suggestions ou remarques sur la collecte, le tri et le traitement de vos déchets ménagers avec vos noms, prénoms et coordonnées à l'adresse indiquée ci-dessous.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



# Nouveaux Horaires de la déchetterie

Fermé les jours fériés	Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre		Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi	Fermé	14h00 - 19h00	Fermé	13h00 - 17h30
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h30	14h00 - 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h30	14h00 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30

➔ La déchetterie est située au Nord de St Antoine-du-Rocher, sur la route Semblançay / Rouziers de Touraine.

Accès aux habitants de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles sur présentation obligatoire de votre carte au gardien.  
Un doute, un renseignement... 2 numéros à retenir : **Déchetterie : 02 47 56 56 65 • Service environnement : 02 47 29 81 01**

## Jours et Heures de collecte

Commune	Jour et heure de collecte	Je sors mes poubelles
Beaumont la Ronce	Vendredi • 9h30 - 13h	Jeudi après 20h ou vendredi matin
Cérelles	Mercredi • 5h - 8h30	Mardi après 20h ou mercredi matin
Charentilly	Lundi • 5h - 8h	Dimanche après 20h ou lundi matin
Neuillé Pont Pierre	Samedi • 5h - 12h	Vendredi après 20h ou samedi matin
Rouziers de Touraine	Vendredi • 5h - 8h30	Jeudi après 20h ou vendredi matin
St Antoine du Rocher	Mercredi • 10h - 14h	Mardi après 20h ou mercredi matin
St Roch	Lundi • 9h - 12h	Dimanche après 20h ou lundi matin
Semblançay	Mardi • 5h - 12h	Lundi après 20h ou mardi matin
Sonzay	Jeudi • 5h - 9h30	Mercredi après 20h ou jeudi matin

➔ Pour éviter la multitude de sacs de supermarchés dans nos rues, merci de regrouper ceux-ci dans un sac poubelle noir avant de les présenter à la collecte.



ADEME



Le Chêne Baudet • 37360 St Antoine du Rocher • Tél. 02 47 29 81 01  
www.gatine-choisilles.org • E-mail : environnement-ccgc@wanadoo.fr



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Commune .....

Téléphone .....

